

3<sup>e</sup> of Anné 2<sup>o</sup> orig. à M. Anselme L. 21. 12-53

DÉPARTEMENT  
de la  
**rente-Maritime**  
ARRONDISSEMENT  
**ROCHEFORT**  
CANTON  
**ROYAN**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

COMMUNE de **ROYAN**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

*Séance du 19 Septembre 1953* 195

OBJET :  
Police "assurance  
Incendie.

L'an mil neuf cent cinquante trois, le 19 du mois  
d' Septembre, le Conseil Municipal de Royan  
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
M. Brusset, en session { ordinaire  
extraordinaire.  
d'après convocations faites le 14 Septembre 1953.

3087

NOMBRE  
de  
Conseillers municipaux  
pris part au vote :

Etaient présents : MM. Brusset, Delsalle, Seugnet, Cou-  
zinet, Gaussel, Domecq, Rochedereux, Papeau, Pouget  
Nelle Fouché, Guichous, Lafage, Marteau, Coumil,  
Chanut, Bourdeille.

DATE  
d'affichage, à la porte  
mairie, du compte  
rendu de la séance :

Absents : MM.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en  
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril  
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans  
le sein du Conseil.

M. \_\_\_\_\_, ayant obtenu la majorité des  
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Lecture est donnée de la nouvelle police révisée  
par M. Lafage, qui a obtenu un tarif plus avantageux.

La nouvelle police permet, sans augmenter le montant  
de la prime, d'assurer plus convenablement les immeubles  
communaux.

Le Conseil approuve et remercie M. Lafage de l'heu-  
reux résultat de ses démarches.

